

Formation aux consignes de sécurité incendie et à la manipulation d'extincteurs



Durée

2 heures

Effectif

De 1 à 12 participants

Public

L'ensemble des collaborateurs d'un établissement

Lieu

Dans l'établissement du client

Formateur

Formateur en prévention des risques liés à l'incendie

Pédagogie

- Etude de cas
- Manipulation des extincteurs
- Vidéo de sensibilisation
- Pédagogie adaptée au groupe de participants

Administratif

- Feuilles de présences
- Questionnaire de satisfaction du stagiaire
- Mise à jour du registre de sécurité
- Attestations de formation

Objectifs

Former le personnel sur les consignes de sécurité à appliquer en cas d'incendie et/ou d'évacuation, et à savoir manipuler les différents moyens d'extinction d'un feu (extincteurs, RIA, couverture anti-feu, ...)

Compétences acquises par les participants :

- ✓ Etre actif dans la prévention incendie
- ✓ Intervenir et réagir efficacement en cas de début d'incendie et alerter les secours spécialisés
- ✓ Savoir choisir et utiliser le moyen d'extinction approprié en toute sécurité (extincteurs, RIA, ...)
- ✓ Maîtriser les consignes de sécurité
- ✓ Sécuriser son poste de travail

Programme

- La vitesse de propagation
- Les causes d'un incendie
- Les conséquences d'un incendie
- Le schéma type d'intervention sur un départ de feu
- Les consignes de sécurité générales
- Les consignes de sécurité spécifique au site client
- Les fondamentaux d'une évacuation
- Les différents moyens d'extinction
- Les différents types d'extincteurs
- Le fonctionnement et la manipulation des extincteurs

Moyens pédagogiques

- Support de cours informatique
- Vidéo de sensibilisation
- Générateur de flammes écologique (bac à feu) (*utilisation sous réserve d'un espace minimum de sécurité sur chacun des sites et laissé à l'appréciation du formateur*)
- Simulateur de fumées (sur demande du client)
- 1 lot d'extincteurs (extincteurs à eau pulvérisée et extincteurs CO2)
- Livret de formation (remis à chaque participant en faisant la demande)

Evaluation / Validation des participants

La validation des compétences du participant se fait par l'observation et le questionnement individuel du formateur lors de la partie pratique avec la manipulation des extincteurs.

La validation des acquis de compétences est mentionnée sur l'attestation de suivi de formation remise à l'issu de la formation.